

## Charte de bonne conduite

Respectez le calme du site,  
ne faites pas de musique  
ou de bruits intempestifs.

Respectez la propreté du site,  
jetez vos déchets dans les poubelles  
et ne souillez pas les eaux.

Respectez la nature,  
ne circulez ni avec un engin à moteur,  
ni avec un vélo ; ne campez pas ;  
tenez les chiens en laisse.

C'est un endroit fragile,  
ne faites pas de feu.

Respectez les habitats naturels,  
ne vous baignez pas, ne naviguez pas  
et ne patinez pas sur les plans d'eau.

Respectez la faune,  
ne relâchez pas d'animaux  
domestiques dans les bassins  
(tortues, poissons rouges...),  
ne tentez pas de capturer  
les animaux présents dans le parc,  
ne pêchez pas,  
n'effarouchez pas les animaux  
(jets de projectiles, pétards...).

Respectez la flore,  
ne piétinez pas les plantations,  
ne cueillez pas les fleurs,  
ne cassez pas les branches  
et n'entaillez pas  
l'écorce des arbres.

## Parc de Géresme

Avenue de l'Europe - 60800 Crépy-en-Valois

<http://parcdegeresme.jimdo.com>

[parcgeresme@gmail.com](mailto:parcgeresme@gmail.com)

 Bulle du Parc de Géresme

## Renseignements

Office de tourisme - 03 44 59 03 97

7 rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois

## Horaires d'ouverture du parc

Du 1er octobre au 31 mars  
de 8h00 à 17h00

Du 1er avril au 30 septembre  
de 6h00 à 22h00

## Informations pratiques

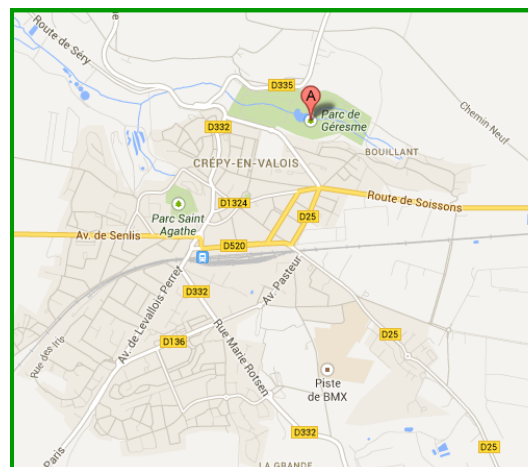
Aire de jeux pour enfants

Sanitaires

Aires de pique-nique

Refuge (contacter la mairie)

## Venir au parc

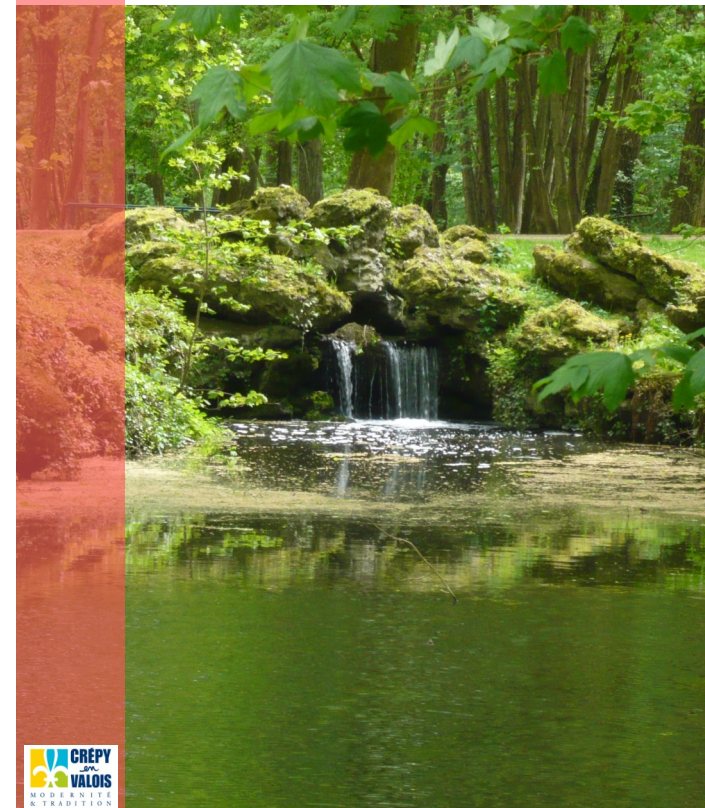


Bulle la libellule vous accueille

toute l'année en cœur de ville

Crépy-en-Valois < Oise < Picardie

# Le parc de Géresme



Office de tourisme du Pays de Valois

03 44 59 03 97

<http://parcdegeresme.jimdo.com>





©Virginie Ternisien/Office de tourisme de Crépy-en-Valois

## Un parc à découvrir...

Ouvert toute l'année, ce parc de 21 hectares est un lieu de promenade, de détente et d'observation.

Le parc de Géresme est un havre de paix pour les animaux et un petit coin de verdure où venir passer un moment en famille, entre amis ou tout simplement seul pour jouir du paysage et de la richesse du site.

C'est le domaine des oiseaux nicheurs et des chouettes qui profitent des vieux arbres et des buissons pour se reposer et fonder une famille que vous pourrez observer au printemps.

On peut y croiser, dans des enclos, des chèvres, des daims et des cochons chinois.

La rivière offre un habitat idéal pour les cygnes, colverts, oies et poissons qui vous surveillent du coin de l'œil pendant votre pique-nique, guettant le morceau de pain que vous leur laisserez.

Le soir venu, lorsque la vie redevient calme, les écureuils, renards, hérons et grenouilles profitent du parc et c'est avec curiosité que l'on peut retrouver leurs traces dans les chemins ou les fourrés le lendemain matin.

La flore n'est pas en reste avec des arbres très anciens et remarquables, comme le cyprès chauve, le hêtre pleureur, l'aulne noir, ainsi que des fleurs menacées de disparition si on ne les protège pas (comme les orchidées), mais également des plantes médicinales.

## Histoire du parc

Géresme était un hameau, rattaché à Crépy-en-Valois, situé entre Bouillant et Crépy-en-Valois. On peut trouver le nom de Géresme pour la première fois en 1237. En 1789, le prieuré de Géresme est vendu au duc d'Orléans, puis à la famille Picard, à l'Abbé Vilain, aux Houillères du Nord dans les années 40 (le 17 septembre 1948) pour y faire un centre de colonies de vacances. Le château de Géresme est racheté par la municipalité de Crépy-en-Valois en 1956. En 1965, une enquête publique amène la mairie à un projet de parc de loisirs et de centre nautique sur le site de Géresme, qui ne verra pas le jour.

Le 1er mars 1974, la Ville de Crépy-en-Valois devient propriétaire de l'ensemble de Géresme (château et parc). Le 14 juillet 1978, le parc est enfin inauguré et ouvert au public.

## A ne pas rater...

Les tombes de Nicolas Hazard et Louise Langlet au pied de la Chapelle Ste-Yphraise

Les arbres remarquables (Hêtre pleureur, Cyprès chauve...)

La cascade et les ponts romantiques au fil du ru des Taillandiers

Et bien d'autres secrets qui vous y attendent...



©Virginie Ternisien/Office de tourisme de Crépy-en-Valois



©Virginie Ternisien/Office de tourisme de Crépy-en-Valois

## Activités à pratiquer dans le parc

Randonnée, course à pied (vélos et quads interdits)  
Course d'orientation (cartes et poinçons disponibles à l'Office de tourisme ou en téléchargement sur le site Internet du parc)  
Observation naturaliste (prélèvements interdits)

## Animations au long de l'année

Oise Verte et Bleue (1er week-end de juin )  
Run and Bike du Valois  
Nuit de la Chouette  
Nuit de la Chauve-souris  
Animations nature  
Concours de pêche No Kill (pêche interdite en dehors de cette période)

## La nature vous intéresse?

Sur le site Internet du parc vous trouverez plusieurs fiches techniques qui peuvent vous aider à mettre en place des actions de protection de la nature. Vous pouvez également vous inscrire auprès de Daniel au service environnement de la Ville ou auprès de Virginie à l'Office de tourisme pour recevoir toute l'actualité nature des alentours.

